

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 17 Novembre 2016

Le Jeudi 17 Novembre 2016, le conseil municipal de la commune de Ramonville Saint-Agne s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale et affichage du 10 Novembre 2016, sous la présidence de Monsieur Christophe LUBAC, Maire.

Nombre de Conseillers : 33

En exercice : 33

Présents ou représentés : 33

Nombre de votants : 33

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, **Madame Véronique BLANSTIER** est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Membres présents :

M. Ch. LUBAC, Mme Cl. FAIVRE, Mme Cl. GEORGELIN, M. G. ROZENKNOP, Mme M-P. DOSTE, Mme V. LETARD, Mme P. MATON, M. A. CLEMENT, M. P-Y SCHANEN, Mme M-A. SCANO, M. J- . PALÉVODY, Mme C. CIERLAK-SINDOU, Mlle D. NSIMBA LUMPUNI, Mme Cl. GRIET, M. B. PASSERIEU, Mme V. BLANSTIER, M. P. BROT, Mme M. CABAU, M. M. CHARLIER, M. Fr. MERELLE, M. H. AREVALO, M. J-P. PERICAUD et Mme L. TACHOIRES.

Numéro

2016/NOV/109

Membres excusés et représentés par pouvoir :

M. P. ARCE a donné procuration à Mme V. BLANSTIER
M. J-B. CHEVALLIER a donné procuration à Mme V. LETARD
M. S. ROSTAN a donné procuration à Mme Cl. GEORGELIN
Mme M-P. GLEIZES a donné procuration à Mme M- A. SCANO
M. E. JAECK a donné procuration à Mme Cl. FAIVRE
M. A. CARRAL a donné procuration à Mme M-P. DOSTE
Mme G. BAUX a donné procuration à Mme Cl. GRIET
M. Fr. ESCANDE a donné procuration à M. M. CHARLIER
Mme A. POL a donné procuration à M. Fr. MERELLE
Mme Ch. ARRIGHI a donné procuration Mme L. TACHOIRES

Point de l'ordre du jour

3

OBJET

**IMPLANTATION D'UNE
ÉCOLE MODULAIRE**

RAPPORTEUR

Mme FAIVRE

Exposé des motifs

1- Contexte

La commune de Ramonville Saint-Agne, par délibération en date du 24 Mars 2016, a approuvé le pré-programme du projet de rénovation du groupe scolaire Sajus ainsi que son enveloppe financière de 4 M€ TTC.

Les travaux de rénovation, prévus de Juillet 2017 à Décembre 2018 nécessiteront la délocalisation de l'école pour la même période.

Lors de la réunion de présentation du projet aux enseignants et parents d'élèves le 7 Janvier 2016 par Monsieur le Maire, ces derniers ont émis le choix de délocaliser entièrement l'école pendant la durée des travaux, soit 18 mois, auxquels s'ajouteront un ou deux mois de préparation de déménagement. Le coût de cette opération est

Rendu exécutoire compte-tenu de :
La transmission en Préfecture le : 22/11/2016
L'affichage en mairie le : 22/11/2016
La notification le : 22/11/2016

Le Maire
Christophe LUBAC

estimé à 490 000 € TTC.

2- Programme du projet d'installation de l'école modulaire

Le terrain pressenti pour l'installation de l'école modulaire est celui de l'ALSH des Sables, actuellement utilisé par le service centres de loisirs du Sicoval. Le Sicoval a été consulté lors de deux réunions projet afin de valider l'implantation des modules et la réutilisation des locaux existants pour les besoins de l'école. Les bâtiments ainsi que les terrains extérieurs resteront utilisés par l'ALSH lors des vacances scolaires. Il a donc été convenu de compacter au mieux l'école modulaire sur le terrain et optimiser les surfaces créées et les surfaces réutilisées.

Les enseignants et les parents d'élèves ont été consultés dans le cadre d'une réunion de présentation du présent document joint à la note le Jeudi 10 Novembre.

Les fonctions existantes actuellement sur l'école SAJUS se retrouveront sur l'école modulaire :

- Pour l'école maternelle : 4 classes, une salle d'activité, une salle dortoir, un bureau de direction, une salle des professeurs/ATSEM/personnel d'entretien, une salle ALAE ;
- Pour l'école élémentaire : 8 classes, une salle d'activité, un bureau de direction, une salle des professeurs/personnel d'entretien, une salle ALAE ;
- Pour les deux écoles : BCD et cour de récréation avec préau.

L'école modulaire présente une surface totale de 1 060 m² , répartis sur deux niveaux avec la maternelle, l'ALAE maternelle et la BCD au RDC et l'élémentaire au R+1.

Le document en annexe à la présente note précise de manière détaillée le programme du projet.

3- Enveloppe financière

L'enveloppe prévisionnelle de l'installation de l'école modulaire sur le terrain des Sables est de 490 000 € TTC répartis comme suit :

Nature des dépenses	Montant HT	Montant TTC
Travaux : terrassement, raccordements des réseaux, remise en état	170.552 €	204.662 €
Frais fixes liés aux modules : installation, désinstallation, équipements divers (menuiseries, chauffage, prises, tableaux...)	64.855 €	77.826 €
Prestataires : Maîtrise d'œuvre, bureau de contrôle, géomètre, bureau d'étude de sol	27.500 €	33.000 €
Frais de publication	5.000 €	6.000 €
Frais de location sur 18 mois	140.427 €	168.512 €
Total dépenses	408.334 €	490.000 €

Décision

Le conseil municipal, ouï l'exposé de Madame FAIVRE et après en avoir délibéré
À L'UNANIMITÉ :

- **APPROUVE** le programme d'installation d'une école modulaire et son enveloppe financière ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer le permis de construire précaire portant sur un établissement recevant du public (ERP) et plus généralement toutes les autorisations d'urbanisme liées à ce projet et de signer tous les actes découlant de la présente délibération ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à lancer toutes les démarches découlant de la présente décision.

*Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures*

Le Maire
Christophe LUBAC

Date la signature : 18/11/2016
Nom du signataire : Christophe LUBAC



ECOLE PROVISOIRE SAJUS

PROGRAMME

17/11/2016



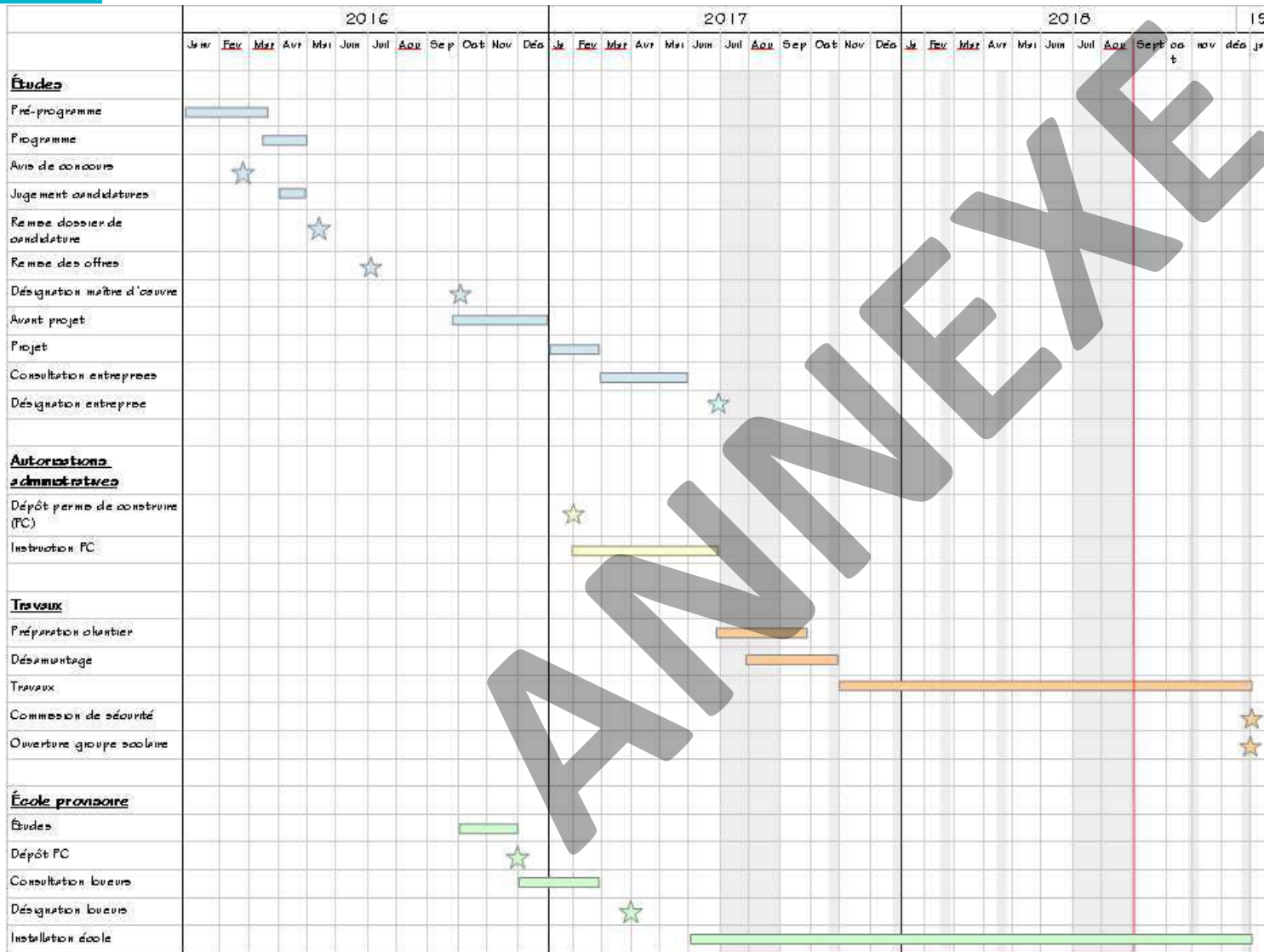
La ville de Ramonville Saint-Agne a programmé la rénovation, le réaménagement et l'agrandissement des locaux existants du groupe scolaire SAJUS, hors partie restauration.

Ce projet de rénovation SAJUS prévoit un démarrage des travaux en Juillet 2017 pour un réaménagement dans les locaux en janvier 2019.

Dans ce cadre, il est prévu de délocaliser l'ensemble de l'école dans des bâtiments modulaires pendant la durée des travaux.

Le terrain pressenti pour cette délocalisation temporaire est le terrain du centre de loisir, chemin des sables. Ce terrain dispose déjà de bâtiments existants utilisés par le Sicoval et qui pourraient être réutilisés, pour certains locaux, par le groupe scolaire SAJUS.

1 RAPPEL DU PLANNING DU PROJET SAJUS



2 LE TERRAIN



Localisation :
à 1,1 km de l'école Sajus : 3 min en voiture, 15 min à pied.

Accès :
Depuis le centre-ville, par le pont de Zuera
Depuis la route de Narbonne, par l'avenue de Karben

Usage actuel : Sicoval, centre de loisirs



3 LES BESOINS

Les besoins de l'école provisoire sont identiques à ceux de l'école actuelle, à savoir :

- Pour la maternelle :
 - 4 classes de cours
 - 1 salle dortoir
 - 1 salle d'activité
 - 1 bureau directrice
 - 1 salle des maîtres
 - 1 tisanerie
 - 1 cour de récréation
 - 1 local ATSEM
 - 1 local ménage
 - 1 salle ALAE

- Pour l'élémentaire :
 - 8 classes de cours
 - 1 salle d'activité
 - 1 bureau directrice
 - 1 salle des maîtres
 - 1 cour de récréation
 - 1 tisanerie
 - 1 local ménage
 - 1 salle ALAE

- Une BCD

ANNEXE

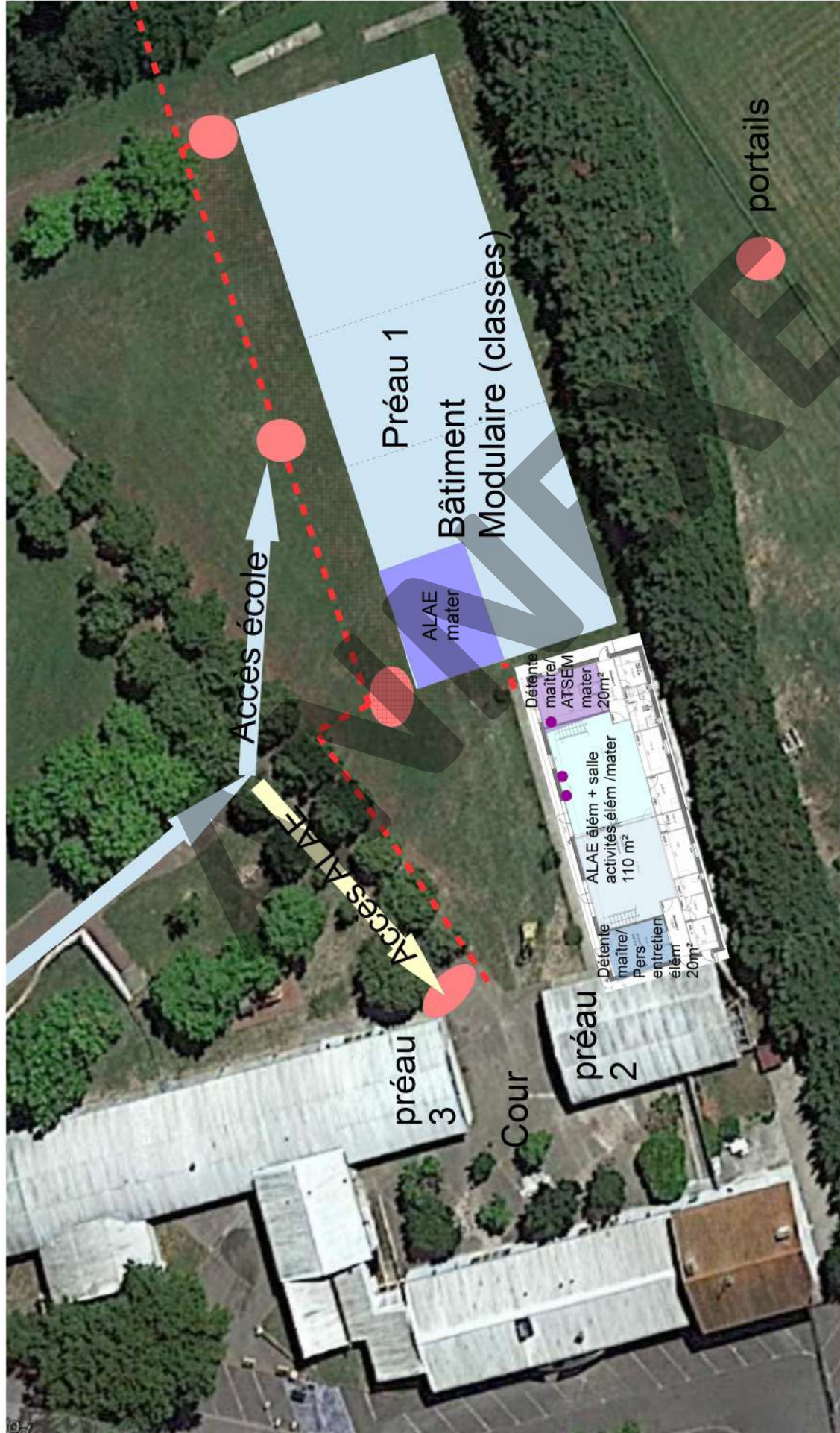


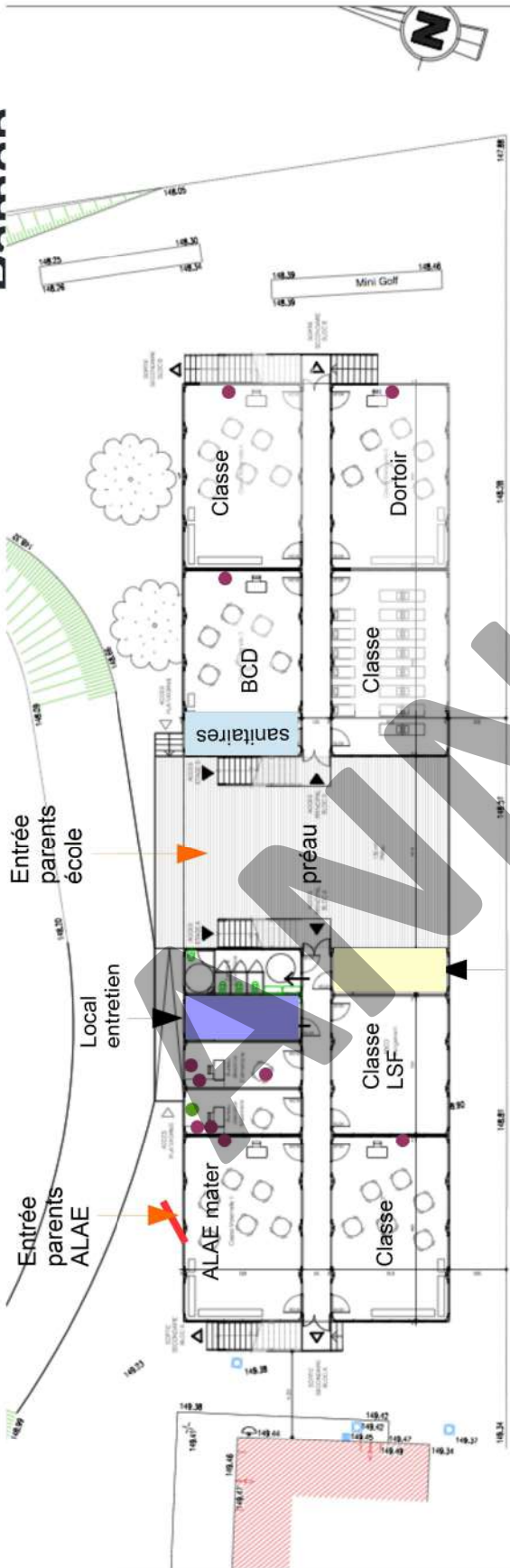
4 CONTRAINTES D'IMPLANTATION

L'implantation du bâtiment modulaire devra répondre aux contraintes suivantes :

- 1 – Espaces utilisés par l'ALSH pendant les vacances scolaires
 - compacité maximale du bâtiment modulaire pour un impact minimal sur les surfaces d'espaces verts utilisées par le centre de loisirs
 - mise en place de clôtures autour du bâtiment
 - les locaux déjà existants utilisés par les écoles devront être vidés pour l'ALSH pendant les vacances scolaires
- 2- Bâtiment situé dans le périmètre de protection d'un monument historique (siphon du canal du midi) et à proximité du Canal donc instruction du projet par l'architecte des bâtiments de France nécessaire → impact architectural minimal sur l'espace existant.
- 3- Bâtiment recevant du public :
 - nécessité de créer des blocs de 4 salles avec un effectif <100 élèves pour chaque bloc
 - engagement sur effectif à produire dans le cadre du permis de construire
- 4- Bâtiment conçu à partir de modules préfabriqués → surfaces et dimensions normalisées

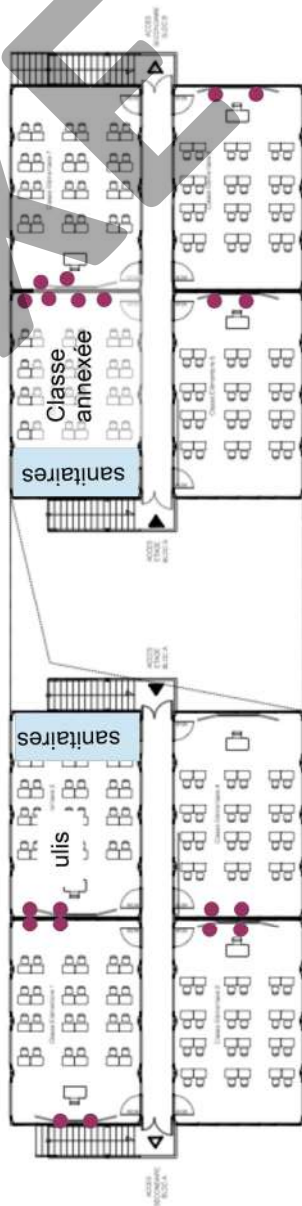
5 FAISABILITE





PLAN RDC

- Baie de brassage
- RJ45



PLAN R+1

TABLEAUX DE SURFACE

ECOLE MATERNELLE

LOCAUX	SURFACE	LOCALISATION
CLASSES	4 x 58,80m ²	Bâtiment modulaire
DORTOIR	58,80m ²	Bâtiment modulaire
BUREAU DIRECTRICE	14,1m ²	Bâtiment modulaire
TISANERIE MAITRES/ATSEM/PERS ENTRETIEN	20m ²	Salle « Activité 2 » bâtiment C
SALLE DES MAITRES	20m ²	Salle « Activité 2 » bâtiment C, mutualisée avec local détente
SALLE ACTIVITE mutualisée avec Salle activité élémentaire	110m ²	Locaux Accueil bâtiment C
VESTIAIRES ATSEM/ PERS ENTRETIEN	14,1m ²	Bâtiment modulaire
SANITAIRES	10 cabines dont 2 PMR	Bâtiment modulaire

TABLEAU DE SURFACES

ELEMENTAIRES

LOCAUX	SURFACE	LOCALISATION
CLASSES	8 x 58,80m ²	Bâtiment modulaire
BUREAU DIRECTRICE	14,1m ²	Bâtiment modulaire
TISANERIE MAITRES/PERS ENTRETIEN	20m ²	Salle « Activité 1 » bâtiment C
SALLE DES MAITRES	20m ²	Salle « Activité 1 » bâtiment C, mutualisé avec local détente
SALLE ACTIVITE mutualisée avec salle ALAE	110m ²	Salle « accueil » bâtiment C
SALLE RASED	Non prévu	
Bureau psychologue	Non prévu	
sanitaires	10 cabines dont 2 PMR	Bâtiment modulaire

COMMUNS

LOCAUX	SURFACE	LOCALISATION
BCD	40m ²	Bâtiment modulaire
LOCAL ENTRETIEN	5m ²	Bâtiment modulaire
LOCAUX RANGEMENT (avec local entretien)	10m ²	Bâtiment modulaire
Cour	520m ² bitumés + 130m ² préau 1+140m ² préau 2 +45m ² préau 3+ 350 m ² cour espace vert, soit au total 1185m ²	Cour Existante + préau modulaire
Restauration	84 m ² + 92 m ²	Salles de restauration existantes

5 PLANNING

	2016												2017												2018					19						
	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	Janv	Fev	Mars	Avr	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	oct	nov	déc
Études																																				
Programme																																				
Étude topographique																																				
Avant projet																																				
Désignation bureau de contrôle																																				
Étude géotechnique																																				
PROQCE																																				
Autorisations administratives																																				
Dépôt permis de construire (PC précaire)																																				
Instruction PC (ERP, ADF, Pôle Canal)																																				
Choix laveur																																				
Appel d'offres																																				
Désignation																																				
Travaux																																				
Choix du mode de fondations (bi-couche ou plots)																																				
Terrassements (via Sicoval)																																				
Travaux concessionnaires																																				
Installations tungalows																																				
Aménagement école																																				
Commission de sécurité																																				
Ouverture école provisoire																																				

ANNEXE



6 BUDGET

LIBELLES	PRESTATAIRES	BUDGET PREVISIONNEL	
		€ HT	€ TTC
TRAVAUX		170 552	204 662
Terrassements – VRD	A désigner	100 000	120 000
Remise en état du site	A désigner	35 000	42 000
Raccordements concessionnaires		20 000	24 000
Divers		15 552	18 662
FRAIS FIXES LIES AUX BÂTIMENTS MODULAIRES : installation, désinstallation, menuiseries, chauffage, tableaux, prises électriques,...		64 855	77 826
ECOLE ELEMENTAIRE	A désigner	28 319	33 983
Fondations	A désigner	750	900
Livraison et installation modules	A désigner	10895	13 074
Installations électriques	A désigner	2915	3 498
Sécurité incendie (type 4)	A désigner	2 035	2 442
Mobilier (8 tableaux) et menuiseries	A désigner	2210	2 652
Enlèvement	A désigner	9514	11 417
ECOLE MATERNELLE	A désigner	27 479	32 975
Fondations	A désigner	1050	1 260
Livraison et installation modules	A désigner	8 157	9 788
Menuiseries extérieures	A désigner	360	432
Installations électriques	A désigner	3 780	4 536
Chauffage spécial maternelle	A désigner	4110	4 932
Sécurité incendie (type 4)	A désigner	1 665	1 998
Mobilier (5 tableaux)	A désigner	1250	1 500
Enlèvement	A désigner	7107	8 528
Divers (prise supplémentaires, RJ45, rangements supplémentaires, préau...)		9 057	10 868
PRESTATAIRES		27 500	33 000
Maîtrise d'œuvre	HARTER	20 000	24000
Bureau de contrôle	APAVE	1 000	1200
Géomètre	St Cria	1 500	1800
Bureau d'étude de sol	A désigner	5 000	6000
FRAIS DE PUBLICATION ET IMPRESSION		5 000	6 000
Publication marché		5 000	6 000
LOCATION 18 mois		140 427	168 513
TOTAL GENERAL €		408 334	490 000